Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le

ID: 056-215602608-20220627-220627H15497H1-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHA

VILLE DE VANNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VANNES

a a a a a a

Séance du Conseil municipal du 27 juin 2022

Le Conseil municipal, convoqué par lettre du lundi 20 juin 2022, s'est réuni le 27 juin 2022, sous la présidence de M. David ROBO, Maire

Présents:

David ROBO, François ARS, Christine PENHOUET, Mohamed AZGAG, Monique JEAN, Nadine PÉLERIN, Gérard THEPAUT, Chrystel DELATTRE, Hortense LE PAPE, Fabien LEGUERNEVE, Latifa BAKHTOUS, Armelle MANCHEC, Patrick LALOUX, Alain Michel RICHER, Catherine LETUTOUR, Eric ROUILLON, Violaine BAROIN, Jean-Jacques PAGE, Patrice KERMORVANT, Annaïck BODIGUEL, Frank D'ABOVILLE, Karine SCHMID, Maxime HUGÉ, Vincent GICQUEL, Pascale DEVOILLE, Virginie TALMON, Elen KERGUERIS, Claire BOEDEC, Marc-Antoine MENIER, Franck POIRIER, Christian LE MOIGNE, Sandrine BERTHIER, Laetitia DUMAS, Simon UZENAT, Guillaume AUFFRET, Patrick LEMESTRE, **Odile MONNET**

Pouvoirs:

Anne LE HENANFF a donné pouvoir à M. ROBO Michel GILLET a donné pouvoir à Mme DEVOILLE Olivier LE BRUN a donné pouvoir à Mme DELATTRE Patrick MAHE O'CHINAL a donné pouvoir à Mme JEAN Marie CLEQUIN a donné pouvoir à Mme BAKHTOUS Jean-Pierre RIVERY a donné pouvoir à M. KERMORVANT Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à M. LE MESTRE

Absent(s):

François RIOU

Membres en exercice: 45

Secrétaire de séance : Guillaume AUFFRET, Conseiller municipal

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le

ID: 056-215602608-20220627-220627H15497H1-DE

Point n°: 33

Séance du Conseil municipal du 27 juin 2022

FINANCES

Affectation des résultats, budget principal et des budgets annexes

M. Gérard THEPAUT présente le rapport suivant :

Les instructions comptables que nous appliquons nous font obligation d'affecter, par une délibération particulière, le résultat de la section d'exploitation.

Vu l'avis de la Commission :

Administration Générale et Finances

Je vous propose, en conséquence, de décider l'affectation des résultats 2021 de la manière suivante :

1. Budget Principal:

Résultat excédentaire :	18 285 152,35 €
Resultat excedentane.	10 400 10400 C

Affectation:

- Financement de la section d'investissement (Compte 1068)	11 176 387,13 €
- Report à nouveau (crédit au compte 002)	7 108 765,22 €

2. - Budget des parcs de stationnement

Aucun résultat en fonctionnement, le résultat excédentaire d'investissement de 393 764,33 € est obligatoirement repris en investissement

3 - Budget des Lotissements d'Habitation

Le résultat négatif (-208,08 €) en fonctionnement est repris en fonctionnement. Le résultat déficitaire d'investissement de 1 229 913,25 € est obligatoirement repris en investissement.

4. - Budget des restaurants municipaux

Envoyé en préfecture le 01/07/2022 Reçu en préfecture le 01/07/2022

Le budget annexe des restaurants s'équilibre via une subvent de la budget principal. Aucun résultat n'est dégagé des sections de fonctionnement et d'investissement.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal Pour: 35 voix

Le Directeur Général des Services Abstentions: 9 voix.

Emmanuel GROS